

Rapport d'étude

Questionnaire de satisfaction

Parc des Hunaudières (Saint-Saturnin-du-Limet)



Parc des Hunaudières, 10 janvier 2023



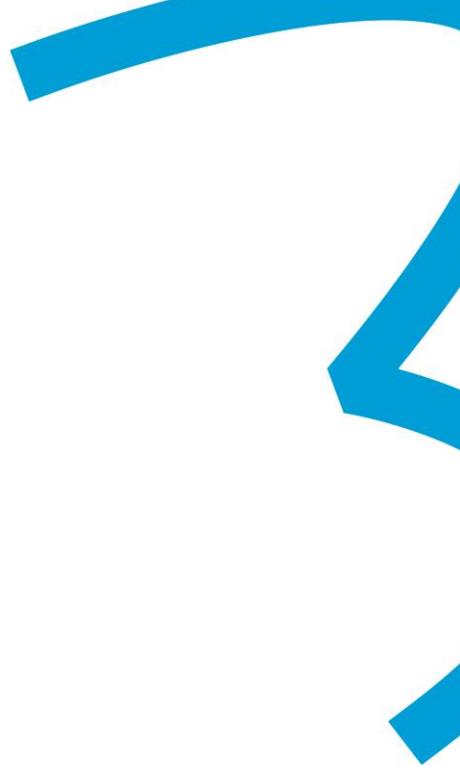
Parc des Hunaudières, 2 septembre 2023

En 2022-2023, le Syndicat du bassin de l'Oudon a réalisé des travaux, en concertation avec la commune, sur le ruisseau de La Ridelais (affluent du Chéran), à Saint-Saturnin-du-Limet, en lieu et place du plan d'eau des Hunaudières.

Le plan d'eau sur cours d'eau a laissé place à un parc communal, inauguré le 2 septembre 2023.

A travers le questionnaire, le Syndicat du bassin de l'Oudon a souhaité recueillir la perception des habitants sur les milieux aquatiques et le parc des Hunaudières.

Le questionnaire a été distribué par la mairie lors de la journée citoyenne du 27 avril 2024. Une trentaine de personnes ont participé à cette journée. Seize questionnaires ont été remis complétés.



1- Activités au Parc des Hunaudières

Sur les seize personnes ayant répondu, treize étaient déjà venues au Parc des Hunaudières, dont deux qui y viennent au moins une fois par semaine.

La majorité des répondants visite le Parc communal en toutes saisons. Toutefois, les promeneurs plébiscitent l'été pour y venir.

Treize personnes ont déclaré fréquenter le Parc des Hunaudières en famille.

Les répondants viennent au Parc, majoritairement, pour prendre l'air et s'y promener (11), faire découvrir le parc à leurs amis et familles (9) ou encore venir voir les animaux de l'éco-pâturage (8).

Il a été demandé aux habitants un souvenir en lien avec le Parc des Hunaudières. Quatre ont le souvenir du cyclisme dans le Parc avec le cyclo-cross ou l'entraînement de l'équipe cycliste professionnelle FDJ. C'est aussi un lieu de recueillement (« Sainte-Vierge ») et un espace de rencontre avec la nature (« rencontre avec chevreuils et écureuils »). Cependant, une personne a souligné qu'il avait plus de souvenirs avec le plan d'eau qu'avec le Parc (cette personne n'était jamais venue au Parc des Hunaudières avant la journée citoyenne).

2- Perception du ruisseau de la Ridelais et du Parc des Hunaudières

Quinze personnes ont donné leur avis sur l'état écologique du cours d'eau « La Ridelais ». L'état écologique du ruisseau est différent d'une personne à une autre. En effet, six personnes jugent l'état comme « très bon » ou « bon » et six personnes comme « médiocre » ou « mauvais ».

Les individus s'étant prononcés sur un état « médiocre » ou « mauvais » ne sont pas en accord avec l'action réalisée par le Syndicat du bassin de l'Oudon ou ne comprennent pas le but des travaux menés au Parc des Hunaudières.

Les individus, ayant indiqué que le ruisseau leur semblait être en « très bon » ou « bon » état écologique, ne connaissent pas non plus l'objectif des travaux réalisés par le Syndicat du bassin de l'Oudon, hormis pour « créer un parc communal » ou « pour un but écologique et un environnement meilleur ».

La gestion actuelle du Parc des Hunaudières est un autre indicateur de la perception du ruisseau et du Parc communal. Pour plus de la moitié (dix sur quinze), la gestion est « excellente » ou « bonne ».

Il pourrait exister une corrélation entre la perception de l'état écologique du cours d'eau et l'appréciation de la gestion actuelle du Parc. En effet, les personnes indiquant que le cours d'eau est en état « médiocre » ou « mauvais » pensent que la gestion actuelle est « mauvaise » ou « très mauvaise ». Au contraire, les personnes appréciant la gestion actuelle pensent que le cours d'eau est dans un « très bon » ou « bon » état écologique.

Quel que soit leur perception du cours d'eau ou de la gestion actuelle, les individus reconnaissent l'intérêt du Parc des Hunaudières pour la faune et la flore. En effet, dix personnes ont coché « Lieu de vie d'espèces animales et végétales » à la question interrogeant la représentation qu'ils ont du Parc. Le Parc des Hunaudières est aussi un « bien commun à protéger » pour six personnes.

Le Parc communal a également un aspect social. Effectivement, cinq personnes pensent que le lieu participe à la qualité du cadre de vie et offre un lieu de lien social dans la commune.

Les travaux du Syndicat du bassin de l'Oudon ont permis à six individus de se sensibiliser à l'écologie, d'établir une relation avec le cours d'eau ou encore de débiter une activité. Cependant, six personnes ont indiqué que le Parc des Hunaudières les a éloignés du cours d'eau, fait arrêter une activité ou encore réaliser un rétrograde écologique. Les personnes ayant subi l'aménagement du Parc des Hunaudières déplorent la perte du plan d'eau et le manque d'eau dans le cours d'eau.

3- Réplicabilité de l'action

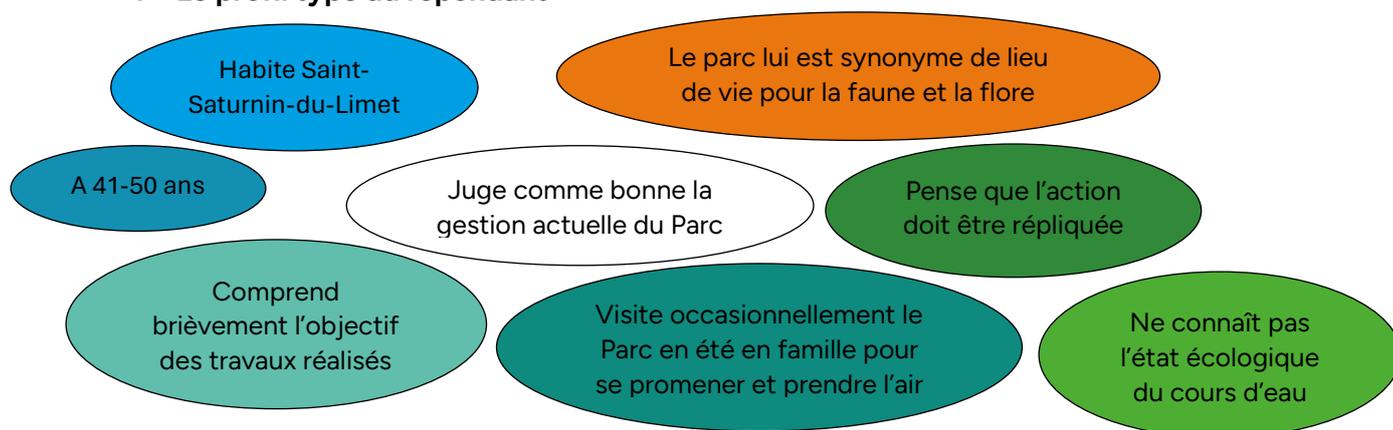
Il a été demandé aux personnes interrogées de donner les points positifs et à améliorer du parc des Hunaudières. Voici les réponses telles que rédigées :

Points positifs	Points à améliorer
"l'aspect écologique"	"Sanitaire à faire"
"Proximité du bourg"	"Accessibilité des allées à améliorer aux saisons humides qui sont plus ou moins praticables"
"écologie"	"manque d'eau"
"lieu de balade"	"niveau d'eau plus haut"
"nature ; environnement ; espace vert"	"voies pédestres à empierrer (à minima le chemin principal)"
"avoir le terrain et le parc"	"Manque jeux enfants / point de buvette"
"espace vert"	"le remettre en eau"
"naturel ; tranquille"	"entretien"
"parc naturel et écologique"	"balançoire ou autre pour attirer les enfants"
"écologique et naturel"	"circuit pédestre"

Les habitants soulignent l'aspect écologique et naturel du Parc des Hunaudières offrant un lieu de balade. Cependant, l'accessibilité pédestre est à améliorer pour les répondants. Les loisirs et point d'eau devraient aussi être développés pour que les familles se déplacent jusqu'au Parc, selon les personnes interrogées. Néanmoins, le niveau d'eau dans le cours d'eau est un point à améliorer pour certains répondants.

La majorité des personnes ayant répondu à la question (neuf sur quinze) souhaite voir se répliquer cette action du Syndicat du Bassin de l'Oudon. Les personnes ne souhaitant pas vouloir cette action répliquée sont réticents par rapport au coût, au changement exercé par la suppression du plan d'eau (« manque d'eau », « dommage pour la retenue d'eau »). Au contraire, les personnes souhaitant vouloir se développer ce type d'aménagement le sont pour « l'intérêt écologique », « le lieu de promenade paisible » que cela offre aux habitants.

4- Le profil type du répondant



5- Conclusion

Dans le cadre du Life Revers'eau Chéran, le Syndicat du bassin de l'Oudon a mené, en 2022-2023 des travaux de restauration de zone humide au Parc des Hunaudières, dans la commune de Saint-Saturnin-du-Limet. Dans le but de connaître la perception des milieux aquatiques et le Parc des Hunaudières, le Syndicat du bassin de l'Oudon a diffusé un questionnaire lors de la journée citoyenne de Saint-Saturnin-du-Limet.

Une trentaine de personnes ont participé au nettoyage du Parc municipal. Seize questionnaires ont été remplis.

De façon générale, les habitants sont satisfaits de l'aménagement réalisé. Cependant, l'objectif de l'aménagement est incompris. Le grand public visualise plus le cadre de vie que l'état écologique du cours d'eau. A travers les réponses, nous voyons que ces deux enjeux : amélioration du cadre de vie et amélioration de l'état écologique du cours d'eau ne sont pas incompatibles. En effet, le grand public trouve le lieu agréable et le Syndicat du Bassin de l'Oudon voit le Parc des Hunaudières comme une vitrine de la restauration écologique du cours d'eau.

Cependant, bien que les personnes soient sensibles à la biodiversité et à la préservation de la ressource en eau, les solutions à mettre en œuvre sont différentes selon la conception et la compréhension de la nature.

Une connaissance fine du territoire, une concertation multi-actorielle et une approche multithématique sont alors à privilégier afin de prendre en compte au mieux les enjeux et spécificités locales des différents périmètres d'études.

En créant cette dynamique territoriale et partenariale sur ses projets, le Syndicat du bassin de l'Oudon pourra atteindre l'objectif de bon état écologique en 2027.